



10ème CHALLENGE DU PECQ AU FLEURET



Dimanche 06 février 2011

Benjamines : Rencontre par équipe de 2

Benjamins : Rencontre par équipe de 3

Président : M. JOUVE Stéphane

Maîtres d'Armes : M. MOFLEH Marc et M. MORLOT Rémi

Union Sportive de Pecq

Section Escrime

3 bd de la libération 78230 LE PECQ

Site : <http://www.uspecqescrime.fr>

E-mail : uspecrime@live.fr

Téléphone : 01-39-76-51-31 Télécopie : 01-39-76-58-78

REGLEMENT

ARTICLE 1

CATEGORIES

Benjamins (année de naissance 1998 ou 1999) : par équipe de 3.
Un pupille 2 (année de naissance 2000) autorisé par équipe.

Benjamines (année de naissance 1998 ou 1999) : par équipe de 2.
Une pupillette 2 (année de naissance 2000) autorisée par équipe.

Les équipes mixtes seront autorisées et tireront en garçons.

ARTICLE 2

DATE ET LIEU

Dimanche 06 Février 2011
Gymnase MARCEL VILLENEUVE
1 bd de la libération 78230 Le Pecq

ARTICLE 3

HEURES LIMITEES D'ENGAGEMENT

	Benjamines	Benjamins
Appel :	11h00	8h30
Scratch :	11h15	8h45

La licence d'escrime 2011 en règle, sera exigée lors de l'engagement.

ARTICLE 4

DROITS D'ENGAGEMENT

Afin de faciliter les procédures d'inscription, nous vous demandons de bien vouloir inscrire les équipes en ligne au plus tard le vendredi 04 février 2011 à 23h59 sur le site de la FFE :

http://www.escrime-ffe.fr/SITE_FFE/competitions/competitions.htm

Ouverture des inscriptions en ligne le 17 janvier 2011.

Les inscriptions en ligne seront confirmées lors de l'appel.

Pas d'inscription sur place le dimanche 06 février 2011

	Benjamines par équipe de 2	Benjamins Par équipe de 3
Inscription en ligne	16 euros	24 euros

ARTICLE 5

FORMULES

Benjamins par équipe de 3 : relais à l'Italienne
Un tour de poule en relais à l'Italienne en 12 touches
Puis élimination directe en 36 touches.

Benjamines par équipe de 2 : relais à l'Italienne
Un tour de poule en relais à l'Italienne en 8 touches
Puis élimination directe en 16 touches.

ARTICLE 6

ARBITRAGE

La présence d'un arbitre est demandée aux clubs qui inscrivent plus d'une équipe au Challenge (benjamines et/ou benjamins).

Tous les arbitres sont convoqués à 8h30.

Les arbitres sont rémunérés et un repas leur est offert.

ARTICLE 7

MATERIEL

Tenue réglementaire F.F.E. avec sous cuirasse de Protection 350N.
Fleuret électrique lame n°2 / poignée droite obligatoire.

ARTICLE 8

RECOMPENSES

Les huit premières équipes masculines seront récompensées.
Les quatre premières équipes féminines seront récompensées.

ARTICLE 9

LITIGES

Le directoire technique se réserve le droit de modifier tout règlement et tranchera tous litige selon le cas.

ARTICLE 10

RESPONSABILITE ET SECURITE

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, vol ou détérioration des matériels pendant la compétition.
L'engagement entraîne l'approbation du présent règlement.

ARTICLE 11

BUFFET

Un buffet sera ouvert dès le début de la compétition. Vous y trouverez des boissons chaudes et froides, des viennoiseries et des sandwiches pendant toute la durée de la compétition.